

Les inhalations de chloroforme seront utilement associées aux injections de chloral.

Dans l'empoisonnement par l'acide cyanhydrique et les cyanures, la mort survient presque instantanément; c'est dire que toute thérapeutique serait illusoire.

Dans le cas d'épilepsie absinthique, plus fréquente que les empoisonnements par la strychnine ou les cyanures, mais heureusement moins grave, on met assez facilement terme aux phénomènes convulsifs, au moyen des inhalations d'éther ou de chloroforme, et plus tard par l'administration de l'extrait thébaïque ou du bromure de potassium.

Parmi les poisons paralysants, le poison type est le curare, mais ce sont uniquement les empoisonnements par les solanées et leurs alcaloïdes, c'est-à-dire par la belladone, la jusquiame, le tabac, le datura (surtout la belladone) que l'on observe dans la pratique.

Les champignons et les coquillages malades (moules, huîtres) donnent lieu à des symptômes sensiblement analogues à ceux que déterminent les solanées.

La phase paralytique ne survient pas d'emblée: la belladone détermine d'abord des phénomènes d'excitation cérébrale, des troubles visuels, de la dilatation des pupilles, qui facilitent le diagnostic; puis surviennent la paralysie des muscles volontaires et finalement celle des muscles de la vie organique, l'arrêt des mouvements de la respiration et du cœur.

Une fois l'estomac lavé, on utilisera tous les moyens de stimulation déjà indiqués (*café et caféine* en injections, *alcool, injections d'éther*) ainsi que ceux propres à combattre l'arrêt de la respiration et du cœur. Dans l'empoisonnement par l'aconit, l'asphyxie est le danger principal; c'est elle qu'il faut, dès le début, s'efforcer de prévenir au moyen des *affusions froides, des inhalations d'oxygène, de la respiration artificielle*.

La plupart des poisons agissent sur le cœur à une période avancée de leur absorption, mais il en est qui exercent une action élective sur le cœur et les nerfs cardiaques: parmi eux la digitale, le strophanthus, l'adonis vernalis, le laurier-rose, l'érythrophlœum, l'ouabaïo et les divers alcaloïdes que l'on retire de ces plantes. La cocaïne, bien qu'ayant une action complexe sur les divers systèmes, agit avant tout sur le cœur dont elle détermine la syncope, lorsqu'elle est administrée à doses massives.

Ces divers poisons déterminent des phénomènes qui rappellent ceux de l'asystolie due à une lésion de l'endocarde ou du myocarde. Il est à remarquer que la mort survient lentement et que les phénomènes d'empoisonnement éclatent tardivement après l'ingestion du poison; il se produit d'abord des vomissements et de la diarrhée, en même temps qu'un ralentissement des battements du cœur et une augmentation de leur énergie; simultanément survient un sentiment d'angoisse respiratoire, la vue se trouble; mais bientôt à la phase d'excitation succède la phase de paralysie cardiaque: le pouls se précipite et faiblit, le cœur fléchit et finalement s'arrête, non sans que des phénomènes de congestion viscérale et notamment de congestion pulmonaire ne se soient manifestés auparavant.

La cocaïne détermine la syncope par anémie cérébrale; c'est le traitement de cette anémie qu'il faut instituer; le *décubitus dorsal*, le *nitrite d'amyle* en inhalation, la *caféine* en potion ou mieux en injections, tels sont les moyens les plus rationnels à employer contre elle.

Le traitement de l'empoisonnement par la digitale et les substances similaires est des plus limités, en raison de l'accumulation dans l'organisme du poison qui ne peut s'éliminer facilement et de son action sur les nerfs du cœur. On est réduit à combattre les principaux symptômes, c'est-à-dire les vomissements répétés qui pourraient déterminer le collapsus; contre la dépression générale de la phase avancée on utilise les divers stimulants: *boissons alcooliques, lavements d'alcool* (une cuillerée à café ou plus dans un verre d'eau additionnée d'une solution gommeuse, Lewin), *injection d'huile camphrée* à 10 pour 100 ou lavements avec une cuillerée à café de cette huile dans un demi-litre d'infusion de café, enfin et surtout *injections de caféine, de sérum artificiel*.

Il va sans dire que le régime lacté répondra à l'indication pressante d'éliminer le poison.

Les poisons qui agissent sur l'appareil respiratoire et sur le sang sont d'une part les gaz délétères qui agissent sur les globules rouges, comme l'oxyde de carbone, l'acide sulfhydrique et le sulfhydrate d'ammoniaque des fosses d'aisances, les gaz asphyxiants comme le protoxyde d'azote, l'acide carbonique, le gaz d'éclairage, certains acides comme l'acide oxalique, l'acide phénique et d'autres composés de la série aromatique.

Les inhalations d'oxygène sont le principal moyen à opposer à l'empoisonnement par les gaz hématisants; on a encore proposé la *transfusion sanguine* (Kühne) qu'il n'est pas toujours facile de mettre à exécution, et l'*injection intra-veineuse de sérum artificiel*. La *respiration artificielle*, les *tractions rythmées de la langue*, les divers procédés d'excitation cutanée (*affusions froides, etc.*), sont des moyens d'urgence à employer en pareil cas, mais qui réussissent surtout dans l'asphyxie par défaut d'oxygène, sans lésions hématisantes, déterminée par l'acide carbonique, le gaz d'éclairage. La convalescence des malades empoisonnés par l'oxyde de carbone est toujours lente; elle est marquée par une anémie profonde que la destruction de nombreux globules rouges explique aisément.

Dans l'empoisonnement par l'acide phénique et les composés aromatiques en général, l'altération sanguine est très prononcée; elle se traduit par la cyanose, le refroidissement des extrémités, et finalement le coma. Les moyens employés contre le collapsus et déjà indiqués, notamment les *injections d'huile camphrée, d'éther*, sont applicables en pareil cas. Si l'acide phénique a été administré en lavements, on fera plusieurs lavages de l'intestin à l'aide du bock.

II. — Traitement de quelques empoisonnements en particulier.

A. — Mercure.

Le sublimé est de tous les sels mercuriels celui qui donne lieu le plus souvent à des empoisonnements volontaires ou accidentels, mais tous les autres composés hydrargyriques peuvent également donner lieu à des accidents graves ou mortels; qu'il nous suffise de rappeler la fréquence des accidents déterminés par l'emploi thérapeutique du nitrate acide de mercure ou de l'onguent mercuriel, lorsque cet emploi n'est pas surveillé par le médecin.

Quand l'empoisonnement est le résultat d'une intervention thérapeutique, on